

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	*)	Marque de fabrication M B U	Type G 3 H	Fiche d'homologation N° CH 5536 05
---	----	--------------------------------	---------------	---------------------------------------

Constructeur	M B U MASCHINENBAU ULM GmbH., D-7901 Beimerstetten bei Ulm (D)
Identification	* G 3 H " sur la plaque du constructeur
Plaque constr.	à droite, à l'avant latéralement sur la poutre principale, au-dessus de l'essieu avant
N° du châssis	au même endroit
Ident. du moteur	* F3L 912 " à droite, latéralement sur le bloc, plaque rivée (visible depuis dessous)
Importateur princ.	K A Z KUENZLI AG/SA ZUERICH, Baumaschinen, 8603 Hegnau
Véhicule homologué	1680 Signes fixes dans code du type G 3 H

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydropneumatique av. assistance hydraulique (Orbitrol)
Transmission	méo, non synchr., + boîte complémentaire route/terrain
Nombre de vitesses	4 x 2 Entraînement sur roues AR
Frein de service	hydraulique, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	-

Moteur			
Marque	DEUTZ	Type	F3L 912
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	arrière
Rafroidies.	air	Nombre cylindr.	3
Alésage	100	Course	120
Cylindrée	2826	CV-impôt	14,40
Puissance en CV	50 DIN	à l/min	2400
Bruit	82 dB/A	à l/min	2600
Silencieux	1 = 350 x Ø 150 mm		
Mesure des gaz	Bacharach = 4,0 Bosch = 1,8		
Déparasitage	-		

Carrosserie	niveleuse
Nombre de portes	1 à l'arrière
Ceintures sécurité	-
Cale	1- 390x185x235mm
Antivol	-
Nombre de places	1 av. centre ar.
Dimensions +)	Int. (6870) ext. 5700 Empattements 3070
Longueur	(2440) 2300
Largueur	2800 Voie av. 1370 ar. 1750
Hauteur	lat. 1100 Voies av. ar.
Porte à faux	ar. (2700*) 1530 Braquage g 15200 d 15400
Distance volant - vers l'avant du véhicule	3800 *)

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	2000 (1360)	2960 (4740)	4960 (6100) +)
Charge utile	2000 (1360)	2960 (4740)	4960 (6100)
Garantie fabr.	2650	5000	6200
Dimens. pneus	15,0/55-17	22 - 20	(Variantes voir remarques)
Pty / bar	8 / 1,5	10 / 2,75	
Charge pour V max	25	5360	20
		20	
() = poids du vibrateur à 3 plateaux			
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			20,3 km/h
Vitesse maximale testée			20,0 km/h
à 2600 t/min au moteur			

(*) = avec vibrateur à 3 plateaux

§)	
Equipement	
Feux de route	M (E)
Feux de croisement	M (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	
Clignoteurs	av AV/ 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	
Essuie-glace	1 balais avec/68% lave-glace
Avertisseurs	HELLA 002 526
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	M B U	G 3 H	
Homologation N°	CH	5536 05	
Carrosserie	niveleuse		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	selon le modèle	Carburant	D
Charge utile		CV-impôt	14,40
Poids total		Cylindrée	2826

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'AV du véhicule avec vibreur à 3 plateaux = 3800 mm (porte à faux AR > 80 % de l'empattement; conforme porte à faux AR " " 3 " = 2700 mm (art. 22, al. 2, OCE < 5 m
- +) Dimensions et poids : modèle avec lame avant, lests vers l'essieu AV, racleuse, arracheuse et indications () pour vibreur à 3 plateaux à l'AR. Ces indications peuvent varier selon l'équipement et les engins complémentaires.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement est admise pour raisons techniques; dégivreur monté par l'importateur.

A noter dans le permis de circulation:

- 100 - emporter l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butées de pleine charge;
- 104 - miroirs d'angles exigés (par mauvaise visibilité: personne auxiliaire);
- 125 - autorisation spéciale exigée;
- 137 - signalisation des parties suivantes: protection sur lame avant;
- 138 - protection : sur lame avant et sur prise de force;
- 141 - assurer : la lame avant, l'arracheuse, la racleuse, le réglage des roues avant; la racleuse doit être rentrée; ne doit pas dépasser le profil du véhicule;

Conditions supplémentaires pour le vibreur à 3 plateaux:

- 137 - signalisation des parties suivantes: protection à l'arrière (jaune/noir) + 2 feux rouges complémentaires, clignoteurs et catadioptrés;
- 138 - protection : sur l'engin de travail arrière;
- 141 - assurer : le cylindre de levage du vibreur à 3 plateaux;
- lest de 550 kg exigé près de l'essieu avant.

Lieu et date de l'homologation
Hegnau, 12.10.76

Homologation fédérale des types de véhicules

Chariot de travail
(véhicule spécial)

M B U

G 3 H

CH 5536 05

Fiche complémentaire

I.

Complément du 13.12.78 à Hegnau - Lin

Mesures du bruit selon l'OCE

avec le véhicule en marche
à proximité de l'échappement

20 km/h, M8 = 86 dB/A
105 dB/A à 2600 min⁻¹

Mesures des gaz:

avec le moteur sous pleine charge en accélération libre

BOSCH-noircissement	4,3	au régime du couple maxi	1600 min ⁻¹
BACHARACH	4,0		